

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIEGE.(www.ecl.be)

PORTEUR D'UN DIPLÔME de la C.E.E.

Composition du dossier à présenter lors de l'inscription ou à nous envoyer impérativement avant les épreuves d'admission de septembre 2006

Pour les nationaux de la C.E.E.

- 1. Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat, diplôme, brevet ou certificat de fin du cycle secondaire.**
 - 2. Une photocopie certifiée conforme, le relevé informatique des notes du baccalauréat ou les notes obtenues à la fin de l'année terminale pour les certificats d'étude du secondaire supérieur ;**
 - 3. Le document prouvant la fréquentation d'une faculté universitaire (si tel est le cas) dans le pays qui vous a délivré votre diplôme ;**
 - 4. En original, un extrait d'acte de naissance ;**
 - 5. En photocopie, une attestation pour chaque fréquentation scolaire ou autre occupation couvrant les années suivant l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ces attestations mentionneront d'une manière très précise les dates de début et de fin de fréquentation.**
 - 6. Une copie recto verso de la carte d'identité de résident en Belgique (les deux côtés obligatoirement) dès que l'intéressé sera en possession de celle-ci ;**
 - 7. Une photo format identité au dos desquelles vous indiquerez vos noms et prénoms ;**
 - 8. Le paiement du minerval de 325,23 €* à verser sur le compte DEXIA : Beaux-Arts Liège : 068-2119666-49, plus les frais d'inscription complémentaires de 87 €* à verser sur le compte DEXIA : « ARBAL » : 068-2426537-12 – FRAIS BANCAIRES A VOTRE CHARGE ;**
- *Ces sommes concernent la première année d'étude. Notez que le minerval est soumis à l'index et le montant nous est communiqué par la Communauté française chaque année.**
- 9. Six coupons réponses internationaux pour frais de correspondance.**
 - 10. L'équivalence du Bac.**

Pour l'introduction la demande d'équivalence :

**Communauté française
D. G. E. O.
Service des équivalences
Rue A. Lavallée , 1
1080 BRUXELLES
www.cfwb.be/equival**

Attention : il est nécessaire d'obtenir une équivalence pour l'enseignement de type long.